



Fiche d'Inscription et Adhésion

Référent familial :

N°

Mr et Mme (Nom/prénom) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de Tél et/ou port. : \_\_\_\_\_

**Important** : Vos coordonnées mail ou téléphone doivent être valides et lisibles. Pensez à nous prévenir en cas de changement de coordonnées en cours d'année.

E-mail : \_\_\_\_\_

(En lettres capitales SVP)

S'inscrit ou inscrit :( une seule activité par ligne)

Nom	Prénom	Né(e) le	Activité Choisie	Tarif
Tarifs consultables sur le site: <a href="http://www.leszarpetes.asso.fr">www.leszarpetes.asso.fr</a>			+ carte d'adhésion*	
<b>Total :</b>				

\*Toute inscription aux activités de l'Association «les Z'Arpètes » est soumise à une adhésion annuelle : Tarif pour une inscription individuelle : **15 euros**  
 Tarif pour une famille : **18 euros**

➤ **Merci de bien vouloir régler l'intégralité de la cotisation et de l'adhésion dès l'inscription.** Possibilité de régler en trois fois. (Dates de retrait de vos chèques : 31 octobre, 30 novembre 2014 et 15 Février 2015)

- Joindre 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse.
- 1 Certificat médical obligatoire pour les activités Danse / Gym / Fitness / Zumba.
- Au dos de cette fiche à compléter et signer : Autorisation photo / Règlement Intérieur / Renseignement en cas d'urgence médicale.

## Droit à l'image - Demande d'autorisation

Les adhérents des Z'Arpètes peuvent être pris en photo/filmés individuellement ou en groupe lors des activités, stages et spectacles.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (adhérent ou représentant légal pour les mineurs)

Autorise

n'autorise pas

L'Association Les Z'Arpètes à utiliser et publier mon image/celle de mon enfant dans le cadre de sa communication visuelle et audiovisuelle (journaux, brochures publicitaires, site internet ...).

Date et Signature de l'adhérent ou son représentant légal pour les mineurs :

## Règlement Intérieur

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ reconnais avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur\* des Z'Arpètes. Mon adhésion à l'association m'engage à l'accepter et à le respecter.

Date et signature :

\*Aussi disponible sur le site [www.leszarpetes.asso.fr](http://www.leszarpetes.asso.fr)

## En cas d'urgence médicale

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Personne(s) et n° de téléphone à prévenir en priorité :

Nom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise le médecin (généraliste, pompier, samu...) appelé en cas d'urgence, à prendre toutes décisions médicales que nécessiterait mon état de santé ou celui du mineur dont je suis le responsable légal.

Date et signature :

### Carte d'Adhésion

L'inscription aux activités proposées par Les Z'Arpètes est soumise au paiement d'une carte d'adhésion dont le prix est fixé pour la saison 2013/2014 à 15,00€ pour les cartes individuelles et 18,00 € pour les cartes familiales.

### Dossier d'inscription et cotisation

La feuille d'inscription doit être remplie (recto-verso) et remise au plus tôt accompagnée de deux enveloppes timbrées à votre adresse, et du règlement complet des cotisations et adhésions (possibilité d'établir plusieurs chèques). Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire pour la pratique de la danse, de la gymnastique, du fitness et de la zumba.

Merci de remettre vos dossiers complets avant la fin octobre.

L'association se réserve le droit de ne plus accepter au cours les participants dont la cotisation n'aura pas été perçue dans un délai raisonnable.

### Cours d'essai

Possibilité de faire deux cours d'essai avant l'inscription définitive.

### Désistement en cours d'année

Les inscriptions valent pour la saison entière. En cas d'arrêt pendant l'année, le remboursement des cours non effectués ne sera accordé sur demande que dans les cas suivants :

\*pour raison médicale (certificat du médecin faisant foi)

\*À la suite d'un changement de situation géographique (mutation professionnelle, déménagement à plus de 20km du lieu de l'activité) avec justificatif.

Toute situation particulière, non prévue ci-dessus, pourra être soumise aux membres du bureau pour étude.

### Inscription en cours d'année

Pour des inscriptions au-delà du 14 octobre 2013, la cotisation de l'activité sera calculée au prorata des cours restants. La carte d'adhésion reste due en totalité.

### Absences et cours rattrapés

Les cours pour la saison 2013/2014 débutent le lundi 16 septembre 2013 et se terminent le 28 juin 2014.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf éventuellement en cas de rattrapage) et les jours fériés. En cas d'absence d'un professeur, vous en serez averti au plus vite : soit par le professeur lui-même si son absence est prévue, soit par l'association en cas d'absence non prévue au moyen des coordonnées (mail de préférence ou téléphone) que vous devez nous fournir sur la feuille d'inscription. Le prix des cours a été établi sur la base d'un forfait et tient compte de la suppression de certains cours dans les cas de force majeure (arrêt maladie, intempéries,...dans la limite de trois cours maximum par saison).

En cas d'absence du professeur pour des raisons personnelles (hors cas énoncés ci-dessus), le cours sera rattrapé.

### Déroulement des cours (pour les mineurs)

\*Nous vous demandons de respecter les horaires de début et de fin de cours. En cas d'absence prévisible, merci d'en avvertir le professeur la semaine d'avant.

\*Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer dans leur activité sans être distraits ni intimidés, les familles ou accompagnants ne sont pas autorisées à assister au cours. Les professeurs sont à votre disposition au changement de cours si vous avez des questions ou remarques concernant votre enfant. Ces échanges devront cependant être rapides pour ne pas trop empiéter sur les horaires suivants.

\*Les professeurs ne sont responsables des élèves mineurs que pendant l'heure de cours qu'ils leur dispensent. Avant ou après, les élèves sont sous la seule responsabilité de leurs parents ou responsables légaux. Nous vous demandons de bien vous assurer de la présence du professeur avant de laisser vos enfants.

\*Les élèves doivent respecter leur professeur et les autres élèves. Le professeur est responsable de la discipline pendant ses cours. En cas de non respect et de comportement déplacé, l'association et le professeur se réservent le droit de prendre les mesures qu'ils jugeront nécessaires. Les parents ou responsables légaux en seront immédiatement avertis.

### Tenues

Les professeurs de chaque activité vous en informeront plus particulièrement.

Danse - Aucune tenue particulière n'est exigée (jogging, leggings, t-shirt...). Il est préférable de danser pieds nus pour éviter les risques de glissade en chaussettes. Les élèves doivent avoir les cheveux attachés et les bijoux susceptibles de s'accrocher sont à éviter (risque de blesser l'élève ou ses camarades)

Théâtre - Prévoir une paire de chaussettes propre à mettre sur place.

Zumba / fitness / Gymnastique / Qi-Gong : prévoir une paire de chaussures propres pour la salle.

### Accident - Urgence médicale

En cas d'urgence médicale au sein des cours, le professeur se doit de prévenir immédiatement un responsable légal pour les mineurs et une personne responsable de l'association. Le professeur et/ou le responsable de l'association sont habilités à prévenir les professionnels de santé si besoin (Médecin traitant, Pompiers, SAMU...).

L'adhésion aux Z'Arpètes requiert l'entière acceptation de ce règlement.